

CGT (SNTRS, FERC-SUP, CGT-INRA), FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP),
SGEN-CFDT Recherche EPST, CGC (SNIRS),
SOLIDAIRES (SUD Recherche EPST, SUD EDUCATION),
UNSA (SNPTES, SUP-RECHERCHE),

Paris, le 20 Juillet 2011

Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 – PARIS CEDEX 05

Monsieur le Ministre,

La précarité des personnels de toutes catégories se développe dans l'enseignement supérieur et la recherche, que ce soit par l'application des lois Pacte Recherche et LRU ou par le biais des appels d'offre (ANR, Equipex, Labex, Idex, ...). Nos organisations ont eu l'occasion d'intervenir à de nombreuses reprises sur ces sujets auprès de votre prédécesseur, Madame Valérie Pécresse, et notamment par lettre en date du 19 Mai 2011.

Des discussions ont été menées au Ministère de la Fonction Publique pour la résorption de la précarité – ayant conduit à l'écriture du protocole du 31 mars 2011 - . Des discussions doivent s'ouvrir au sein de chaque ministère. Or, au sein de certains établissements, des non renouvellements de CDD sont annoncés, ce qui exclurait de fait nombre de personnels de la possibilité de titularisation. Lors d'une rencontre avec Monsieur Rolland Jouve, à cette époque conseiller de V. Pécresse, nous avons remis plus de 10 000 pétitions contre la démarche d'audit de la RGGP dans les organismes de recherche, qui risque d'aboutir à des suppressions d'emplois et d'augmenter la souffrance au travail. Lors de cette réunion, Monsieur Jouve nous a assuré que les discussions seraient ouvertes avec les organisations syndicales représentatives des personnels. Il nous a aussi annoncé un calendrier conforme aux directives du Ministère de la Fonction Publique.

Nous demandons à vous rencontrer rapidement, pour que vous nous précisiez le calendrier retenu et que nous vous fassions connaître nos demandes concernant la résorption de la précarité dans notre secteur :

- ⇒ recensement exhaustif de la précarité, identification des types d'emplois et des procédures nécessaires
- ⇒ maintien dans l'emploi jusqu'à des mesures de titularisation des actuels CDD et CDI
- ⇒ plan de création des emplois de titulaires nécessaires à la résorption de toute la précarité et à sa non-reconstitution

Cela suppose que les mesures de non suppression d'emplois soient d'ores et déjà prorogées, contrairement aux annonces faites d'élargir aux opérateurs de l'Etat le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, notre considération distinguée.

Pour les organisations signataires

Michelle LAUTON



Secrétaire Nationale du SNESUP

Organisations syndicales signataires : CGT (SNTRS, FERC-SUP, CGT-INRA), FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP), SGEN-CFDT Recherche EPST, CGC (SNIRS), SOLIDAIRES (SUD Recherche EPST, SUD EDUCATION), UNSA (SNPTES, SUP-RECHERCHE)